

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 24 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 30 septembre 2024

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - "LA COULÉE VERTE" - EDITION 2024

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Aurore NADAL, Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Romain DUPEYROU, Cédric BOUCHET pouvoir à Emmanuel EXPOSITO, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Dominique SIX, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Guillaume JUIN pouvoir à Eric PERSAIS, Lucien-Jean LAHOUSSE pouvoir à Thibault HEBRARD, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Sophie BOUTRIT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Lucy MOREAU pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Nicolas ROBIN pouvoir à Gérard LEFEVRE, Mélina TACHE pouvoir à Florent SIMMONET, Florence VILLES pouvoir à Rose-Marie NIETO, Valérie VOLLAND pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Yvonne VACKER.

Titulaires absents excusés :

Olivier D'ARAUJO, Nadia JAUZELON.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024****PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES - "LA COULÉE VERTE"
- EDITION 2024**

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) et notamment la compétence en matière de soutien aux manifestations sportives porteuses d'attractivité et d'identité pour le territoire ;

L'Association « Courir en Deux-Sèvres » organise la 34^{ème} édition de la « Coulée Verte » le dimanche 20 octobre 2024. Cette manifestation, à laquelle participeront plusieurs écoles de l'Agglomération et environ 2 500 coureurs, a réuni l'an passé environ 12 000 personnes, contribuant ainsi au rayonnement et à l'image sportive du territoire.

L'association a engagé des actions de sensibilisation en faveur de l'environnement (avec la pérennisation de l'usage des vélos et voitures électriques sur le circuit) et la gestion des déchets (en termes de ravitaillement liquides et solides, de mise à disposition de sacs coton, d'implantation de poubelles pour les compostables et déchets divers).

Par ailleurs, l'association s'engage à soutenir financièrement :

- L'association « Les PrinSEINses » dans ses actions contre le cancer du sein
- Un voyage scolaire du Lycée Gaston Barré pour pallier les difficultés pécuniaires de certaines familles.

Considérant le courrier en date du 28 mai par lequel l'association Courir en Deux-Sèvres sollicite une subvention de 5 000 € et présente le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses (TTC)		Recettes	
Achats	9 000 €	Département	14 000 €
Services extérieurs (locations, assurances...)	8 800 €	CAN	5 000 €
Autres services extérieurs (publicité, déplacements, frais postaux...)	124 050 €	Ville de Niort	5 000 €
Frais de gestion	1 650 €	Région Nouvelle-Aquitaine	2 500 €
		Autofinancement	117 000 €
Total dépenses	143 500 €	Total recettes	143 500 €

Considérant que la CAN est labellisée « Terre de Jeux » depuis 2019 et qu'à ce titre elle s'est engagée à faire vivre l'aventure des Jeux Olympiques de Paris 2024 sur son territoire ;

Considérant que la manifestation s'inscrit dans les enjeux d'attractivité du territoire et de promotion du sport et des valeurs sportives auprès du grand public ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le versement d'une subvention de 5 000 € à Courir en Deux-Sèvres pour la 34^{ème} édition de la Coulée Verte ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer la convention en annexe et tous les documents nécessaires.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sophie BOUTRIT

Philippe MAUFFREY

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué